

## Information inscriptions 2022

### Centres de loisirs, Séjours & Mercredis Nature

Les inscriptions 2022 débutent le 6 décembre 2021 et pourront se faire tout au long de l'année selon les places disponibles.

#### NOUVELLE PROCEDURE

Les inscriptions se font par ordre d'arrivée des dossiers COMPLETS (bulletin d'inscription + pièces jointes + règlement \*) et dans la limite des places disponibles.

### Comment s'inscrire ?

#### 1. Récupérez votre dossier d'inscription

- En téléchargeant directement le dossier sur notre site internet
- En demandant, à partir du 6 décembre 2021, un dossier à [inscription@lemoulinnature.fr](mailto:inscription@lemoulinnature.fr)
- En venant retirer un dossier papier au Moulin Nature

#### 2. Retournez votre dossier

- Soit par mail via [inscription@lemoulinnature.fr](mailto:inscription@lemoulinnature.fr) (si vous réglez par virement)
- Par voie postale ! Le Moulin Nature - 7 rue de la savonnerie 68460 LUTTERBACH
- Soit en le déposant au Moulin Nature

**ATTENTION ! IL N'Y A PLUS DE PRE-INSCRIPTIONS PAR TELEPHONE.**

#### Les inscriptions sont prises en charge dans l'ordre d'arrivée du dossier COMPLET avec règlement

- Pour les familles réglant par chèque : possibilité de régler en plusieurs fois. Encaissement au démarrage de l'activité.
- Pour les familles payant par virement, votre inscription ne sera validée qu'à réception d'un acompte de 30%. Le solde devra être versé 30 jours avant le début de l'activité. Sans versement du solde, votre place sera réattribuée à une autre famille.
- Pour les familles payant en bons CAF 2022 ou chèques vacances, si vous n'avez pas encore les titres 2022, merci de nous faire parvenir un chèque de caution. Celui-ci vous sera rendu à réception de vos bons CAF ou chèques vacances.

#### Pièces à fournir pour 2022

- Le bulletin d'inscription (un par enfant)
- Le règlement (espèce, bons Caf, chèque(s) avec le nom de l'enfant au dos, confirmation du virement d'acompte)
- La fiche sanitaire de votre enfant
- La photocopie des vaccins obligatoires en fonction de la réglementation en vigueur
- Le formulaire d'adhésion à l'association 2022
- Une attestation d'assurance
- Le formulaire du droit à l'image
- une copie de votre dernier avis d'imposition recto /verso

#### 3. Attendez la confirmation d'inscription – par mail.

#### 4. Une facture vous sera envoyée par mail, à l'issue de l'activité sur simple demande.

POUR TOUTE INFORMATION,  
Tél : 03.89.50.69.50 - Mail : [inscription@lemoulinnature.fr](mailto:inscription@lemoulinnature.fr)

## Bulletin d'inscription Séjours 2022



**Nouveauté : les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.  
Seuls les dossiers COMPLETS seront validés (bulletin d'inscription + pièces jointes + règlement)**



<b>NOM de l'enfant :</b>	<b>Prénom :</b>
Né(e) le        /        /	
<input type="checkbox"/> fille <input type="checkbox"/> garçon	

### Coordonnées du responsable légal :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 Tél dom : \_\_\_\_\_ Tél prof : \_\_\_\_\_ Tél port : \_\_\_\_\_  
 Mail : \_\_\_\_\_  
 Régime Sécurité Sociale :     Général             Local             Autre (à préciser)  
 CAF : N° allocataire \_\_\_\_\_  Général     MSA     Autre (à préciser)

### 1- Je souhaite inscrire mon enfant aux activités suivantes : cochez la/les case(s) correspondante(s)

	Thèmes	Dates	Tranche d'âge
<input type="checkbox"/>	Quand on partait sur les chemins ... à bicyclette !	Du mardi 19 au samedi 23 avril 2022	9 - 12 ans
<input type="checkbox"/>	Cabanes et étoiles filantes	Du lundi 11 au vend. 15 juillet 2022	8 - 10 ans
<input type="checkbox"/>	L'aventure c'est l'aven'Thur !	Du lundi 18 au vend. 22 juillet 2022	9 - 12 ans
<input type="checkbox"/>	Aventures à la ferme !	Du lundi 25 au vend. 29 juillet 2022	6 - 8 ans

### 2- J'atteste que mon enfant bénéficie d'un contrat d'assurance responsabilité civile (photocopie de l'attestation à joindre) : Contrat n° \_\_\_\_\_ Organisme : \_\_\_\_\_

### 3- Menu : Normal    Végétarien

### 4- Personnes autorisées à chercher mon enfant :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_  
 Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_  
 Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

## 5- Règlement

**Je règle la somme totale (activité + adhésion familiale annuelle 20€) de :**

€

Chèque € - Règlement en une ou plusieurs fois possible – encaissement le premier jour de l'activité - à l'ordre de CINE LE MOULIN

Prise en charge C.E. : € Nom du C.E. :

Chèques vacances : €

Bons CAF : €

Espèces : €

Virement : € En cas de virement, afin de valider mon inscription, je verse un acompte de 30%, soit € puis le solde de € au plus tard 30 jours avant le début de chaque activité :

IBAN : FR76 1027 8030 1200 0272 2034 554 – BIC : CMCIFR2A

**Nouveauté : votre tarif varie en fonction de vos revenus & du nombre d'enfant(s) au sein de votre foyer !**

Nombre d'enfants au sein du foyer :

Tarifs 2022	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 5
Famille 1 enfant	RFR ≤ 14 000€	14 000€ ≤ RFR ≤ 26 000€	26 000€ ≤ RFR ≤ 33 000€	33 000€ ≤ RFR ≤ 52 000€	RFR ≥ 52 000€
Famille 2 enfants	RFR ≤ 20 000€	20 000€ ≤ RFR ≤ 32 000€	32 000€ ≤ RFR ≤ 39 000€	39 000€ ≤ RFR ≤ 58 000€	RFR ≥ 58 000€
Famille 3 enfants et plus	RFR ≤ 26 000€	26 000€ ≤ RFR ≤ 38 000€	38 000€ ≤ RFR ≤ 45 000€	45 000€ ≤ RFR ≤ 64 000€	RFR ≥ 64 000€
<b>Tarif semaine 5 jours</b>	<b>200 €</b>	<b>240 €</b>	<b>265 €</b>	<b>290 €</b>	<b>305 €</b>

BONUS ! Réduction deuxième enfant pour inscription à une activité la même semaine : -10€

Merci de joindre les 2 premières pages de votre dernier avis d'imposition. A défaut, le tarif 5 sera appliqué.

### Conditions d'annulation :

- Dans le cas où la place libérée a été reprise par un autre enfant, un forfait de 15 €, par activité annulée, sera appliqué pour frais de traitement de dossier.
- Dans le cas où la place libérée, ne serait pas reprise par un autre enfant, un pourcentage du coût du séjour restera à la charge de la famille, sauf pour raison médicale ou événement familial (justificatif demandé) :
  - Annulation 4 semaines avant le séjour : 30% du montant du séjour
  - Annulation 2 semaines avant le séjour : 50% du montant du séjour
  - Annulation 7 jours avant le départ en séjour : 75% du montant du séjour
  - Annulation 2 jours avant le départ en séjour : 100% du montant du séjour
- Après le démarrage de la semaine d'accueil de loisirs, aucun remboursement ne sera effectué. Seules les absences pour raison médicale font l'objet d'un remboursement\* (\*remboursement partiel hors coût repas et goûter) sur présentation d'un certificat médical.

A l'issue du séjour je souhaite une facture :  Oui  Non

**En signant ce formulaire, j'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et des conditions d'annulation 2022**

Fait à :

Le :

Signature du responsable légal